

PILIER 1

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DU MEG

Actions réalisées

Bâtiment

- Le bâtiment public du MEG a été construit selon les normes **Minergie**.
- Le **nettoyage des locaux** est effectué par un prestataire externe qui prend en compte les **aspects écologiques** : diminution de l'usage unique, utilisation de gammes éco labellisées, réduction des produits chimiques, etc.
- Le nombre de **références** concernant les produits d'entretien a été réduit.
- Un « **Espace de la durabilité** » a pris place dans la cafeteria du personnel du MEG pour offrir un lieu d'échange et d'information sur le thème de la transition écologique.
- Des **éco points** ont été installés dans les deux bâtiments du MEG (public et administratif).
- Un bilan carbone (scope 1, 2 et 3) a été réalisé sur l'ensemble des activités du MEG en 2021 et 2022.

Air

- Le MEG a **pris en compte les risques** liés à la qualité de l'air intérieur notamment dans les locaux à risque (atelier technique, laboratoire de conservation et restauration). Les collaborateurs et collaboratrices concerné-e-s y sont sensibilisé-e-s.
- En tant que Musée municipal, le MEG s'engage à suivre les objectifs de la Ville de Genève et à **réduire de 60%** ses émissions de gaz à effet de serre **d'ici 2030** et à **atteindre la neutralité carbone d'ici 2050**.
- Le MEG veille à appliquer les **recommandations des normes énergétiques** pour les musées rédigées par l'AMS (Association des musées suisses) et l'ICOM Suisse (International Council of Museums) concernant l'optimisation des conditions climatiques pour la gestion des collections.

Eau

- Des actions ont été mises en place pour **réduire la consommation** d'eau : équipements économes : robinets automatiques, chasse double flux, autocollants pour attirer l'attention sur l'utilisation d'eau froide et non chaude pour le lavage des mains, critères d'achat appliqués pour choisir des équipements peu consommateurs d'eau, consommation d'eau raisonnée (arrosage), système de recherche de fuite quotidienne, etc.
- Le MEG a mis en place des solutions de **séparation** des eaux dans ses ateliers de montage d'expositions ainsi que de conservation-restauration.
- Le MEG a mis en place un système de **filtrage** d'eau dans ses ateliers de peinture et de restauration-conservation en vue d'éliminer toute trace de produits toxiques.
- Le MEG poursuit ses **recherches** en interne sur la manière dont les produits chimiques peuvent contaminer les ressources en eau en vue de continuer à modifier ses pratiques.
- Toutes les salles de conférences sont équipées avec des **carafes d'eau et des verres** et il n'y a plus d'achat de bouteilles en plastique.
- Le MEG n'utilise que des **produits** de nettoyage écologiques au sein du Musée.
- Le MEG présente dans son exposition permanente des **Ghostnet** (sculptures fabriquées à partir de filets de pêche à la dérive dans le nord de l'Australie) afin d'éduquer et sensibiliser son public à la question de la pollution marine.

- La Bibliothèque du MEG organise pour ses publics des **rendez-vous** nature autour du thème du Rhône ainsi que des ateliers d'écriture.

Énergie

- Le MEG a installé des **ampoules LED** dans l'ensemble des lieux destinés au public ainsi que dans une grande partie de ses locaux administratifs et continue sa recherche en efficacité
- La consommation énergétique des petits matériels est réduite grâce à une **sensibilisation** des collaborateurs et collaboratrices au moyen de la transmission d'éco gestes.
- L'institution a **identifié les problèmes structurels et d'usage** relatifs au numérique et a réalisé un tableau des « bonnes pratiques » en interne. Des mesures d'amélioration sont en cours de réalisation : formations spécifiques, fiches de bonnes pratiques, allongement de vie des équipements, etc.
- Le Musée sensibilise fortement ses collaborateurs et collaboratrices pour une **réduction de leur empreinte numérique** en leur proposant des formations, des fiches pratiques, des infolettres.
- Tous les **documents imprimés** par le Musée sont réalisés selon des **principes écologiques** (presse d'impression durable, technologie à froid, pas d'émission d'ozone ; label Ange bleu ; papier FSC 100% recyclé ; encres à base d'huile minérale et de pigments naturels ; cartouches d'encre en carton 100% recyclable).
- Le MEG bénéficie d'un chauffage grâce à 3 **pompes à chaleur** et souscrit à l'énergie vitale verte des SIG par l'intermédiaire de la Ville de Genève.
- Le MEG soutient la campagne de la Ville de Genève « Eteindre au cœur de la nuit » en éteignant les lumières du **bâtiment** pendant la nuit et en désactivant ses écrans publicitaires hors des horaires d'ouverture au public.

Tri des déchets et recyclage

- Le Musée a mis en place de nombreuses **filières de tri** des matières résiduelles : tri sélectifs des emballages et du papier, récolte du compost, récupération des piles, etc.
- Dans le cadre des expositions, toutes les **scénographies** sont pensées de manière écoresponsable : utilisation de matériaux locaux, réutilisation ou revalorisation des matériaux ou d'éléments d'exposition après usage, nombre de références réduit, etc.
- Le MEG remplit ses missions de **restauration** et **conservation** des collections en tenant compte des aspects de durabilité : éviction de certains solvants, matériaux de transport et de conditionnement biodégradables et réutilisables.
- Le Café du MEG utilise depuis de nombreuses années des **pailles** en bambou et des **contenants en bambou** pour les plats à emporter.
- Le MEG incite ses collaborateurs/trices à faire **réparer** tous les **appareils électriques** et électroménagers au sein du Musée avant d'envisager un nouvel achat.
- Le MEG récupère les vieux appareils électroniques pour utiliser certains composants comme **pièces de rechange**.
- Le MEG **réemploie les socles** pour la tenue des objets dans les vitrines en les réadaptant lors de chaque nouvelle exposition.
- L'atelier de restauration-conservation du MEG a créé un matériel de calage pour les objets de ses collections **réalisé entièrement avec des chutes de matériaux à recycler ou des chutes de textile récupérés**, ceci dans une optique « zéro déchets ».

Biodiversité

- La **biodiversité** est favorisée par la suppression des produits phytosanitaires et des rejets dans le sol, par la limitation de la pollution lumineuse, par la réhabilitation des bâtiments et écoconception des produits et/ou services pensées afin de minimiser les nuisances de l'activité sur la biodiversité.
- Sensibilisation à la biodiversité par **les thématiques** développées dans les **expositions**, les activités de médiation culturelle ou les résidences artistiques.

- Le **jardin du MEG** est entretenu par le service des espaces verts de la Ville de Genève, qui utilise une gestion différenciée pour donner plus de place à la nature, qui favorise la flore indigène, qui utilise des produits naturels pour renforcer les végétaux et prévenir les maladies, tout en abandonnant les pesticides chimiques
- La bibliothèque du MEG et le secteur de la médiation organise des **activités de sensibilisation** liées à la biodiversité (ex: visites et ateliers sur le thème des arbres et du Rhône).
- Le Musée intègre les **thématiques environnementales** dans sa programmation artistique et culturelle que ce soit dans les expositions, les activités de la bibliothèque, les arts vivants, les ateliers, projections, visites, conférences ou débats.
- Le MEG a reçu un don du chef papou Mundiya Kepanga qui a permis d'ouvrir le dialogue autour de **l'urgence climatique**, de la **déforestation** et du **respect des droits des peuples autochtones**.

Éco gestes

- Le MEG met à disposition de ses collaborateurs et collaboratrices une **machine à café en grain**, biologique, de commerce équitable, torréfié par un artisan local et livré en vélo.
- Le personnel du MEG est régulièrement invité à **baissé d'au minimum 1 degré le chauffage** dans leur bureau respectif ainsi que dans les locaux communs.
- Des écopoints ont été installés dans le bâtiment public ainsi que dans le bâtiment administratif, dans le respect des principes de tri des déchets.
- Des poubelles de **recyclage de masques Covid** ont été mis à disposition du personnel du MEG.
- Le MEG a offert à chaque collaborateurs et collaboratrices fixes un **Éco pack** contenant: un sac en tissu, un mug, deux stylos en métal rechargeable et un crayon gris dans le cadre d'une campagne interne de sensibilisation aux éco gestes.
- Le personnel du MEG a été invité à effectuer un **tri dans son matériel de bureau** (inutilisé, à double ou triple) en vue d'une réutilisation en interne.
- Le MEG propose un **kit de bureau écoresponsable** (matériel de base) pour tout nouveau membre du personnel.
- Le MEG a offert à son personnel de la **vaisselle** réutilisable et les incite à supprimer les contenants en plastique à usage unique.

Transport

- Des actions de réduction des impacts carbone liés au **transport des œuvres** sont menées telles que l'organisation de transports groupés et mutualisés, la réutilisation des caisses, la fabrication de caisse en carton réutilisable, l'utilisation de matériaux de protection et/ou de calage des œuvres éco-conçus, la réutilisation de matériaux de protection et/ou de calage, ou encore l'itinérance des expositions du MEG dans une zone géographique limitrophe.
- Les **déplacements** professionnels en Europe qui sont réalisables en moins de 6 heures sont dorénavant effectués **en train**.
- Le MEG favorise essentiellement la **mobilité douce** et les transports publics. La Ville de Genève offre à son personnel un casque à vélo ainsi qu'une réduction substantielle lors de l'achat d'un titre annuel de transport public.
- Le MEG met à disposition des **vélos gratuits** ainsi qu'un parking à vélo sécurisé pour le personnel.
- L'un des véhicules du Musée **roule en partie au gaz**.
- Le MEG **limite l'impact des transports** notamment par la programmation d'intervenant-e-s ou d'artistes locales et locaux, ainsi que par une stratégie durable concernant le transport des œuvres et du matériel.